

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHOSSES D'ESPAGNE

L'Espagne vaincue, humiliée, épuisée, va se trouver dans la triste nécessité de subir les dures conditions qu'il plaira au vainqueur de lui imposer. Or, tout le monde sait que la générosité et le désintéressement ne sont pas précisément le faible des Américains ; ils ont cela de commun avec les Allemands — dont, nous autres Français, nous avons eu à subir les dures exigences en 1870-71.

Ce n'est pas sans motif que nous rappelons ici le pénible souvenir de la guerre de 1870 et du traité de Francfort qui en fut la conséquence. L'Espagne, en effet, sous bien des rapports, se trouve aujourd'hui dans une situation à peu près pareille à la nôtre, à cette époque ; et le gouvernement des Etats-Unis, imitant la conduite du sinistre personnage qui vient de mourir à Friedrichruhe, proclame, une fois de plus, en face du monde étonné, que la force prime le droit.

L'appétit est venu aux Américains avec le succès. Ils s'imaginent qu'ils peuvent tout demander, tout oser, parce que l'Espagne vaincue sera obligée de courber le front et d'en passer par où ils voudront.

Avant que la guerre ne fût déclarée, il n'était question que de Cuba ; on affirmait hautement à Washington que l'on ne voulait pas autre chose que la liberté de cette île et que si l'on prenait les armes, ce serait uniquement pour soustraire les Cubains à la tyrannie de l'Espagne et leur permettre de s'affranchir et de se donner un gouvernement de leur choix.

Aujourd'hui, c'est autre chose. Ce beau désintéressement s'est évanoui, il a fait place à une éconcrante rapacité. Les Yankees mercantils et hommes d'affaires, entendent spéculer sur la défaite des Espagnols et en tirer le plus gros profit possible.

Il ne s'agit plus uniquement de Cuba ; ils veulent aussi Porto-Rico, une station aux îles Mariannes, une aux Philippines, une aux Canaries, c'est-à-dire qu'ils veulent prendre à l'Espagne tout ce qu'elle possède dans le Nouveau Monde. Ce n'est pas tout encore. L'île de Cuba n'est pas riche ; les insurrections et les guerres l'ont épuisée, ruinée, à ce point que sa dette s'élève à près de trois milliards.

Les Américains, gens essentiellement pratiques, veulent bien prendre Cuba, mais ils entendent laisser la dette de trois milliards aux Espagnols. Ceux-ci la paieront s'ils peuvent, et s'ils ne peuvent pas, eh bien ! ils se tireront d'affaire comme ils pourront, ils feront banqueroute.

L'Europe a été quelque peu surprise de voir les Américains imposer à l'Espagne des conditions de paix aussi léonines ; mais l'Europe n'a pas à s'immiscer dans cette affaire. Le gouvernement des Etats-Unis a eu soin, au moment de la déclaration de guerre, d'informer les puissances européennes qu'il n'accepterait aucune intervention ; l'Espagne est donc livrée à sa merci ; il peut la dépouiller à son aise.

Les puissances ont commis la même faute que lors du conflit gréco-turc, car avec un peu de bonne volonté et d'entente, elles auraient pu empêcher ces effusions de sang et

ces désastres qui ne sont pas moins ruineux pour les vainqueurs que pour les vaincus.

Le traité imposé par les Américains à l'Espagne, s'il est ratifié, pourra avoir dans l'avenir de très graves conséquences car il permettra aux Etats-Unis de devenir une puissance coloniale et maritime de premier ordre, capable de lutter contre les meilleures flottes de l'Europe.

C'est pourquoi on est en droit de reprocher à l'Europe de s'être trop désintéressée des affaires de Cuba et même d'avoir poussé l'Espagne à entrer en lutte avec les Américains, en s'imaginant qu'elle était assez forte pour avoir raison de leur flotte et de leurs troupes recrutées un peu partout.

L'Europe peut voir aujourd'hui qu'elle s'est trompée et qu'en n'intervenant pas dès le début, pour empêcher la guerre, elle a commis une faute grave, car elle a causé la ruine de l'Espagne et permis aux Américains de s'affirmer comme puissance coloniale et maritime de premier ordre.

C. R.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Quelques améliorations à obtenir

Il n'est pas sans intérêt de lire le compte-rendu de l'assemblée générale qu'ont tenue, à Limoges, le 22 mai dernier, les instituteurs de ce département.

Certaines questions d'actualité ont été discutées et les vœux émis ont assez d'importance pour que nous les rappelions, en vue d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les idées justes et pratiques qu'ils renferment.

Promotions. — On a émis le vœu de conserver les promotions au choix mais tout maître après cinq ans passés dans une classe sera promu de droit à la classe immédiatement supérieure.

Stagiaires. — Les stagiaires auront, après 2 ans de stage, le traitement des titulaires de la 5^e classe, s'ils ont obtenu le certificat d'aptitude pédagogique.

Indemnités de résidence. — Les instituteurs et institutrices titulaires d'une même localité auront la même indemnité. Elle sera de moitié pour les stagiaires.

Service militaire. — Les instituteurs feront 3 ans de service. Ils seront libérés de tout service à 26 ans. La 2^e période des 28 jours sera supprimée. La taxe militaire sera supprimée pour eux.

Pensions de retraite. — La retraite, facultative à 55 ans est obligatoire à 60 ; les instituteurs mis hors cadre à 55 ans. La pension est égale aux 3/4 du traitement moyen des cinq dernières années.

Secrétaires de mairie. — Le Conseil départemental déterminera le traitement des secrétaires de mairie d'après des règles fixes. Le tarif suivant a été proposé : 50 fr. de traitement fixe dans toutes les communes, plus un droit de 0 fr. 20 par habitant.

L'instruction à l'étranger

Si l'on peut ajouter foi aux affirmations contenues dans une brochure récemment publiée par M. Sluys, directeur de l'école normale de Bruxelles, c'est la Belgique qui contiendrait le plus grand nombre d'illettrés proportionnellement au chiffre de ses habitants.

Sur 1,668,457 hommes de vingt-et-un ans et au-dessus il y a 423,525 hommes

c'est-à-dire 25 0/0 qui ne savent ni lire ni écrire ; le nombre de femmes illettrées est de 568,046 sur 1,700,166 c'est-à-dire plus de 33 0/0.

En comparant l'état de l'instruction moyenne du peuple en France, en Belgique et en Allemagne, on constate d'après les tableaux dressés en 1891, que la Belgique a 159 illettrés pour 1,000 habitants, la France 74 et l'Allemagne 54 seulement. Le premier rang est donc occupé par l'Allemagne

Les lectures à faire

Quelques instituteurs sont souvent embarrassés pour les lectures à faire pendant la période des vacances. Nous ne saurions leur donner ici un programme. Néanmoins nous leur conseillons vivement de ne point laisser passer les deux mois d'août et septembre sans lire les deux livres suivants :

Politiques et moralistes du XIX^e siècle d'Emile Faguet, (2^e série) (1) Dans ce livre M. Faguet étudie l'œuvre des grands hommes de second plan : Fourier, St-Simon, Lamennais, Quinet, Cousin, Comte.

La critique qu'il fait est toujours très sûre et le style très souvent spirituel, à l'allure très vive et de lecture agréable.

Les Français d'aujourd'hui par Edmond Demolins (2), méritent aussi d'attirer l'attention des éducateurs de la jeunesse. Les types sociaux des diverses parties de la France sont étudiés en caractères très nets. On lira avec intérêt certaines pages où l'auteur fait un essai de géographie sociale en montrant comment, suivant la théorie des milieux « se fabrique » un provençal, un champenois, un picard etc...

Ces deux livres contiennent des idées neuves et originales et en les lisant nous serons sûrs de mettre notre temps à profit.

UN AMI DU PROGRÈS.

- (1) Librairie française, 15, rue de Clugny ; 3 fr.
(2) Editeur Firmin Didot, 3 fr. 50 ; 1 vol. in-18

INFORMATIONS

Le prochain conseil des ministres

M. Félix Faure, président de la République, reviendra à Paris le 17 août pour présider le conseil des ministres, le président de la République retournera au Havre, où il restera jusqu'au moment de son départ pour les grandes manœuvres du Centre.

Statistique générale

Le ministère de l'intérieur communique la statistique suivante sur les élections pour le renouvellement des Conseils généraux.

Nombre de ballottages, 130. Sont élus : Conservateurs, 8 ; ralliés, 4 ; républicains modérés, 14 ; républicains, 48 ; républicains radicaux, 44 ; socialistes, 10 ; nationalistes, 2. Total, 130.

Résultats d'ensemble des deux tours de scrutin : nombre d'élections à faire, 1,438, dont 1,424 de la série sortante et 14 hors série. Sont élus : Conservateurs, 189 ; ralliés, 74 ; républicains modérés, 268 ; républicains, 494 ; républicains radicaux, 371 ; socialistes, 35 ; nationalistes, 7. Total, 1,438.

Avant les deux tours de scrutin, les 1,438 conseillers sortants se répartissaient ainsi : Conservateurs, 190 ; ralliés, 75 ; républicains modérés, 452 ; républicains, 362 ; républicains radicaux, 333 ; socialistes, 21 ; nationalistes, 5. Total, 1,438.

M. Lockroy à Brest et à Lorient

M. Lockroy a donné samedi soir un dîner

officiel de soixante-deux couverts à la préfecture maritime. Parmi les convives on remarquait les amiraux Fournier, Barrera, Penfentenyo, de Bausset, de Kerambosquer, de Courthille, Reveillère et Galache, le préfet du Finistère, le sous-préfet, le maire de Brest, les colonels de la garnison, les directeurs de l'arsenal et les aides de camp des généraux et des amiraux, etc.

La musique des équipages de la flotte jouait pendant le dîner.

De son côté, la municipalité de Brest offrait un banquet à la presse parisienne et départementale et locale, à l'occasion du voyage du ministre de la marine. Ce banquet a eu lieu à l'hôtel de la Bourse. La salle était décorée de tentures tricolores, d'écussons et de drapeaux. M. Berger, premier adjoint au maire présidait.

Au banquet du soir, M. Lockroy a porté un toast en l'honneur du Président de la République. Puis, au nom du gouvernement, il a exprimé toute sa satisfaction à l'égard de l'amiral Fournier pour les manœuvres navales qui a-t-il dit, seront un enseignement pour l'armée et un avertissement pour le pays.

Le ministre a remercié ensuite tous les chefs de services, les amiraux et les généraux et a adressé ses félicitations au personnel et à la flotte ; puis il a bu à l'union des armées de terre et de mer.

L'amiral Fournier a remercié M. Lockroy au nom des chefs de services et des officiers, d'être venu se rendre compte sur place des lacunes qui subsistent dans l'organisation des services et dans la défense des côtes. L'amiral lui a demandé de vouloir bien combler ces lacunes, de donner des artilleurs à nos canons et des soldats aux régiments de marine. Il a terminé en levant son verre en l'honneur du Président de la République et du ministre de la marine.

Mort de M. Martin-Feuillée

On mande de Rennes :

M. Martin-Feuillée, ancien ministre de la justice, est mort, dans sa propriété de Derval.

Député d'Ille-et-Villaine en 1876 ; sous-secrétaire d'Etat à la justice dans le premier cabinet de Freycinet en 1879, dans le premier cabinet Ferry en 1880, et dans le cabinet Gambetta en 1881 ; il fut ministre de la justice dans le deuxième cabinet Ferry en 1883. Il présida à « l'épuration de la magistrature », en obtenant des Chambres la suspension de l'inamovibilité. Il fut aussi un des plus chauds partisans de la loi du divorce. Il fut battu aux élections législatives en 1889, par un conservateur, M. Paul Caron.

L'affaire Berlioz-Turrel

La Cour d'assises de l'Aude a examiné hier les poursuites exercées par le commandant Berlioz contre M. Turrel, ancien ministre des travaux publics, accusé de divulgation illégale du dossier militaire secret de son concurrent, commise au cours de la dernière période électorale.

Ce procès retentissant avait attiré une foule énorme au Palais de Justice.

L'audience est ouverte à 9 heures. M. le conseiller Loubers préside.

Au banc des témoins, on remarque MM. le Hérissé, Salis et Bonnat, députés.

M. Berlioz est présent. M. Turrel ne répond pas à l'appel de son nom.

Défaut est prononcé contre lui.

Après les débats, le procureur de la République requiert une condamnation, mais le jury répond négativement et le gérant du *Télégramme* est acquitté.

La cour, aussitôt après cet arrêt, condamne M. Turrel à 300 fr. d'amende, 800 francs de dommages-intérêts et aux dépens. Le public applaudit.

Le général Billot

Le 15 août, jour où il atteindra 70 ans, le général Billot recevra simplement la lettre de remerciement que les ministres font parvenir aux généraux atteints de la limite d'âge.

Comme ayant commandé en chef, le général Billot sera maintenu toutefois dans la 1^{re} section du cadre d'activité.

Perte cruelle

Une dépêche de Madagascar au *Journal* apporte la nouvelle de la mort du capitaine d'infanterie de marine Philippe, décédé à Tananarive, le 3 août, des suites d'une affection paludéenne.

Le capitaine Philippe était un des derniers survivants de la colonne qui conquiert Tombouctou en 1894. C'est à lui que l'infortuné colonel Bonnier confia le commandement de la place de Tombouctou, lorsqu'il se porta dans la direction de Goundam, au devant de la colonne Joffre, dont on était sans nouvelles.

Pendant la période qui s'écoula entre le massacre de la colonne Bonnier et l'arrivée à Tombouctou de la colonne Joffre, le capitaine Philippe eut, avec les faibles ressources dont il disposait, à lutter contre les Touareg, dont il réussit à repousser victorieusement toutes les attaques.

Le capitaine Philippe avait été fait officier de la Légion d'honneur pour sa brillante conduite au Soudan.

Manifestation

La Fédération française de la Libre Pensée avait organisé dimanche une manifestation devant la statue d'Etienne Dolet. De sérieuses mesures d'ordre avaient été prises à cette occasion.

La guerre hispano-américaine

L'Espagne accepte les conditions de paix

L'Espagne accepte les conditions posées par les Etats-Unis pour la conclusion de la paix.

Les Cadets de Gascogne

Commencées samedi à Agen, les fêtes qui vont être données dans plusieurs villes du Midi à l'occasion du passage des Cadets de Gascogne, s'annoncent comme un grand succès. L'accueil fait par la population agenaise à ses hôtes nombreux arrivés de Paris et d'ailleurs, a été enthousiaste.

Les membres de la commission des fêtes se sont surpassés et, il faut le dire à leur louange, tout avait été prévu pour qu'un contre temps fâcheux ne vint pas contrarier les solennités et réjouissances préparées.

Samedi les sociétés locales sont allées sur la tombe de Jasmin. Les autorités s'étaient jointes au cortège.

Les « jeunes admirateurs de Jasmin » ont offert à la municipalité un buste de Jasmin par le sculpteur Bourdelle. Enfin, après un

banquet qui a eu lieu à l'hôtel de ville, un vin d'honneur a été offert aux Cadets.

M. Chaumié, maire d'Agen, leur a souhaité la bienvenue et M. Georges Leygues, président des Cadets, a répondu. Les deux discours ont été très applaudis.

La journée de dimanche était considérablement chargée. C'est d'abord un service religieux le matin, à huit heures, à la cathédrale, sous la présidence de Mgr Coëret-Varin. Cette cérémonie ne figurait pas au programme officiel ; mais l'évêque d'Agen, ayant invité la population agenaise à célébrer le centenaire de Jasmin et à bien accueillir ses hôtes, un grand nombre de Cadets s'y sont rendus.

Dans l'après-midi, il y a eu une séance à l'Hôtel de Ville, où les Cadets ont remis à la municipalité un bas-relief du sculpteur Puech, représentant la Muse couronnant le buste de Jasmin, une manifestation devant la statue de Jasmin, une fête artistique dans le parc de la préfecture et une fête populaire sur la promenade du Gravier.

Le soir, après le banquet, a eu lieu une soirée de gala où se sont fait entendre de nombreux artistes d'origine méridionale, notamment MM. Mounet-Sully, Paul Mounet et notre compatriote Mouliérat. Plusieurs pièces de vers empruntées à l'œuvre de Jasmin ont été dites par Mlle Sirbain et par notre excellent confrère M. Boyer d'Agen.

Hier les Cadets étaient à Montauban, patrie du grand peintre Ingres et du romancier Léon Cladel.

Les fêtes ont été superbes.
Aujourd'hui à Toulouse

CHRONIQUE LOCALE

La grêle

Nous avons déjà parlé des dégâts causés par la grêle dans les communes de Cambayrac, Villesèque et Sauzet. D'une enquête qui vient d'être faite par la gendarmerie, il résulte que les pertes sont évaluées à 35,000 francs environ.

A St-Martin-de-Vers les dégâts s'élèvent à 2,000 francs environ. Les tabacs surtout ont souffert dans cette commune.

A St-Caprais on évalue les pertes à plus de 5,000 francs.

La commune des Junies a été aussi très éprouvée. D'une enquête sérieuse il résulte que les pertes ne seront pas inférieures à 12,000 francs.

Enfin la grêle a détruit presque entièrement les récoltes de la commune de St-Pantaléon, sur le territoire des hameaux : d'Auvergne, Lagarde, Pech-Caussens, Las-Cotios, Lasserre et St-Martial, les dégâts dépasseraient affirmé-t-on 45,000 francs.

Les cultivateurs sont consternés.

Les étoiles filantes d'août 1898

On annonce aux astronomes une pluie remarquable d'étoiles filantes pour le mois en cours ; le maximum d'intensité du phénomène aura lieu dans la nuit du 9 au 10 août.

CAHORS

MISE AU POINT

Pendant la période électorale, nous avons éprouvé le besoin de rassurer nos amis contre les actes tyranniques du dompteur Rousset. Nous avons dit, plusieurs fois, que l'arbitraire n'a qu'un temps et que l'heure de la Justice finit toujours par sonner.

Aujourd'hui, le règne des mesquineries, des vexations administratives est passé. Nos adversaires, écumant de rage, poussent des cris désespérés et cherchent hypocritement à faire passer pour des actes de basse vengeance, des actes qui sont la réparation de fautes volontairement commises par M. Rousset.

Depuis quelques jours, en effet, les journaux qui naguère chantaient les prouesses de notre ancien préfet, crient à la tyrannie, à l'arbitraire, parce que M. Devals a renvoyé des bureaux de la Préfecture deux jeunes gens.

Si nos confrères n'étaient pas entièrement aveuglés par la rage, ils auraient certainement compris que la mesure prise par M. Héli-Devals est essentiellement juste ; comme nous, ils auraient vu que les deux jeunes gens en question sont des victimes, non de l'Administration actuelle mais de l'Administration passée.

En effet, pourquoi les a-t-on pris comme employés dans les bureaux de la Préfecture ? Il n'y avait pas de poste vacant ; le personnel existant suffisait à assurer les besoins du service. M. Rousset lui-même l'avait parfaitement compris puisque pendant son séjour à Cahors et même pendant la période électorale il n'a pas cru devoir augmenter le nombre de ses collaborateurs.

Munis de leur titre d'employé, ces deux jeunes gens avaient droit à une rémunération ; mais il n'y avait pas de fonds, et l'on ne pouvait pas, pour payer les nouveaux, diminuer le traitement, d'ailleurs fort minime, des anciens. Il vaut mieux, au lieu de nommer de nouveaux employés dont le concours est inutile « *n'avoir qu'un personnel limité mais le bien rémunérer* », comme le disait M. Rousset dans une séance du Conseil général.

A la fin de son séjour parmi nous, notre ancien préfet a voulu imposer deux nouveaux employés à son successeur ; il a agi comme un commerçant qui cédant son fonds de commerce augmenterait son personnel de 10, 15 ou 20 commis d'une complète inutilité. Il est évident que son successeur réduirait le personnel au strict nécessaire et réparerait par là les fautes de son prédécesseur. C'est ce qu'a fait M. Héli-Devals et il a bien fait.

Si les deux jeunes gens dont il est question sont intelligents et instruits comme on

veut bien le dire, ils comprendront qu'ils ont été frustrés par M. Rousset.

S'ils ne veulent pas le comprendre ce sera tant pis pour eux ; nous regretterons toutefois que des jeunes gens instruits aient voulu se résoudre ainsi à entrer dans une administration par la porte de derrière, et à aider notre ancien préfet à transformer en une jésuitière les bureaux de la Préfecture.

Quant au personnage « peu suspect au parti radical » dont parle le *Télégramme* ne serait-ce pas l'Evêque de Cahors ? En tout cas qu'on le nomme ; nous sommes étonnés qu'un radical ait demandé des faveurs à M. Rousset et surtout qu'il les ait obtenues.

Nos adversaires, prenant les injures pour d'irréfutables arguments, traitent « de sectaires imbéciles » les membres du Comité. Nous nous contenterons de confesser humblement qu'il n'est pas possible que, dans tous les partis, il y ait des illustrations dans le genre de M. le Directeur de l'*Alliance* et des hommes tolérants comme ceux qui, naguère, dénonçaient à la vengeance administrative les fonctionnaires républicains.

Allons, Messieurs ; malgré votre habileté à dénaturer les faits et à fausser la vérité vous n'arriverez pas à tromper le lecteur.

Tout le monde sait que les mesures d'arbitraire ont été prises par vos amis ; si le feu purificateur a détruit une grande partie des restes de la tyrannie de M. Rousset, ses actions d'éclat sont présentes à la mémoire de tous. M. Rousset a acquis chez nous la réputation d'un vulgaire policier.

Les cantonniers, les experts des tabacs, les délégués administratifs, les instituteurs, tous les fonctionnaires se rappellent encore la « terreur blanche » dont le Suffrage universel vient de nous délivrer.

Nous en connaissons de ces fonctionnaires, honnêtes, estimés et aimés de tous leurs compatriotes, qui ont vu, après 20 années de service, leurs intérêts compromis, parce qu'ils n'ont pas plu à un hobereau de village.

Nous en connaissons de ces fonctionnaires qu'on voulait rendre responsables du républicanisme de leurs parents et alliés indépendants.

Voilà où est la tyrannie.

Au surplus nous pourrions — si cela plaît à nos adversaires — fouiller un peu dans le passé ; nous leur dirons ce qu'ils ont fait, ce que nous faisons ; il sera facile de prouver qu'à leurs actions présidaient la vengeance et l'arbitraire et que tous nos actes sont accomplis avec Justice et légalité.

A. D.

A NOTRE AIMABLE CONFRÈRE DU TÉLÉGRAMME

L'aimable correspondant du *Télégramme* en est arrivé à ne plus pouvoir digérer l'eau de Vals, qu'on a essayé de lui administrer à

LE SEQUESTRE

PAR

JULES DE GASTYNE

Deuxième partie

VII

Le magistrat reprit :
— Vous vous nommez Armand Rivière ?
— Oui, monsieur.
— Vous étiez caissier chez MM. Burke et Cie, banquiers, rue de la Paix ?
— Oui, monsieur.
— Vous savez de quelle faute grave ces messieurs vous accusent ?
— Ils m'accusent d'avoir pris trois mille francs dans leur caisse.
— Et c'est faux ?
— Et c'est vrai !
— Vous le reconnaissez ?
— Je le reconnais.
— Vous ne l'aviez pas nié, du reste, devant ces messieurs ; mais vous leur avez dit que ces 3,000 fr., vous aviez l'intention de les

remettre dans la caisse quelques jours après.
— C'est vrai aussi.
— Ces messieurs ne vous ont pas cru... Ils savent que vous êtes sans fortune, qu'il vous est impossible de vous procurer pareille somme.

— J'avais au contraire la certitude de l'avoir, et je l'ai prouvé à ces messieurs.

— Oui, au moyen d'une assurance sur la vie. Ce n'est pas sérieux. C'est un détournement que vous avez cherché pour atténuer votre faute.

Armand Rivière devint pourpre.

— Je ne suis pas menteur, dit-il.

— Ne vous froissez pas, mon ami, dit doucement le juge d'instruction, il faut bien que je vous fasse connaître les raisons des plaignants...

— J'ai reçu depuis, dit Armand une lettre d'un ami qui m'assure la somme pour vendredi.

— Je le sais elle est au dossier.

— Vous voyez bien que c'est vrai.

— Ce sera pour vous une circonstance atténuante, mais cela n'empêchera pas que vous vous soyez rendu coupable d'un véritable vol. Vous aviez donc un besoin urgent de cet argent ?

— Un besoin urgent, oui, monsieur...

— Et vous espériez qu'on ne s'apercevrait de rien ?

— J'en étais sûr... Depuis que je suis chez MM. Burke, on n'avait jamais fait la caisse avant la fin du mois.

— A quoi attribuez-vous ce changement dans les habitudes de la maison ?

— A l'envie que l'on avait de me perdre...

— On vous en voulait donc ?
— J'ai tout lieu de le croire.

— Ces messieurs semblent, en effet, avoir contre vous une certaine animosité.

— Ils veulent me déshonorer.

— Pour quel motif ?

Armand courba la tête sans répondre.

— Ils savaient donc, reprit le magistrat, que vous aviez pris cet argent.

— Ils devaient le savoir.

— Comment l'auraient-ils su ? On vous avait vu ?

— On m'espionnait.

— Vous avez déclaré que ce n'était pas pour votre usage personnel que vous aviez pris cet argent... C'était pour rendre service à une jeune fille que vous devez épouser.

Ici, Armand Rivière dressa la tête et regarda le juge.

Il ne comprenait plus.

Comment avait-on pu savoir ?

— Je n'ai rien dit de tout cela, fit-il.

— Non, mais la jeune fille a avoué... Elle était encore munie de l'argent quand on l'a arrêtée...

Le jeune homme eut un sursaut brusque.

— Arrêtée ?... balbutia-t-il, Lili arrêtée...

— On l'a arrêtée à Boulogne, et vous la verrez tout-à-l'heure.

— Ici ?

— Ici.

— Mais elle est innocente, elle, monsieur, s'écria l'amoureux atterré.

— C'est ce qu'elle a prétendu.

— C'est vrai ; je ne lui avais pas dit ; au

contraire. Je devais emprunter. Et c'est pour ne pas perdre de temps.

Et, tout sanglotant, Armand courba le genou.

— Oh ! monsieur, je vous en prie, qu'on la remette en liberté. Elle ne pouvait rien soupçonner, rien. Et c'est moi qui l'aurais perdue.

Si vous saviez !

Armand semblait hors de lui.

Cette nouvelle, si cruelle, si imprévue, l'avait affolé.

Il sentait ce que la jeune fille devait souffrir, devait penser.

Il songeait au temps si précieux perdu pour elle, à son père, que cela allait peut-être faire retomber entre les mains de ses persécuteurs...

Oh ! pourquoi avait-il eu cette mauvaise inspiration ?... Pourquoi avait-il commis ce vol ?... C'est lui qui était la cause de tout...

C'est son imprudence qui allait replonger dans la douleur ce malheureux qu'il avait voulu sauver, celle qu'il aimait et qui devait maintenant le maudire. Qu'allait-elle penser de lui ?... Le mépris ne tuerait-il pas son amour ?

Armand ne savait plus ni que dire ni que faire pour attendrir le magistrat.

Celui-ci après l'avoir attentivement examiné, frappa sur un timbre et dit à l'huissier qui se présentait :

— Qu'on amène la jeune fille !

Il se replongea dans ses papiers pendant qu'Armand, les yeux sur la porte, attendait dans les trances que l'on doit deviner, guettant le premier regard de celle qu'il aimait, pour y lire sa pensée, pour savoir si ce qui s'était passé n'avait pas éteint en elle son amour.

(A suivre.)

peu de frais. Son état de santé s'est tellement affaibli depuis l'avènement du Cabinet Brisson qu'il prend aisément des vessies pour des lanternes.

L'eau rance peut seule, paraît-il, amener chez lui sinon une guérison complète, du moins un mieux sensible. Nous espérons qu'elle lui sera salutaire et que sans tarder notre ami aura recouvré sa gaieté d'antan et ses réparties d'un comique achevé.

D'autre part notre aimable confrère insiste beaucoup depuis quelque temps sur la nullité des sectaires radicaux.

Sans chercher à réfuter cette grotesque affirmation, nous nous bornerons, pour l'instant, à lui dire, — à lui personnellement — qu'il est au moins déplacé et imprudent de parler de corde dans la maison d'un pendu !...

Nomination

Par arrêté en date du 4 août courant, M. Mergier, directeur (5^e classe) de l'école normale de Guéret est nommé directeur de l'école normale de Cahors.

L'Orphéon à Nîmes

L'Orphéon de Cahors, qui v'prendra part au grand concours musical organisé par la ville de Nîmes les 14 et 15 août, quittera Cahors samedi matin et sera de retour mardi soir.

Nous sommes persuadés que notre vaillant orphéon reviendra de Nîmes couvert de lauriers.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 6 au 9 août 1898

Naissances

Caunésil, Paul, place Victor Hugo.
Reynal, Alfred, à Cavaniès.
Frasse, Philomène, rue de la Merci, 5.

Décès

Dufau, Marie, 8 jours, rue Fondue-Haute, 17.
Carles, Marie-Marthe, 11 mois, rue du Rempart, 27.
Massartie, Lucien-Joseph, soldat au 7^{me} de ligne, célibataire, à l'hospice.
Lescure, Marcelle, 11 mois, rue des Trois-Baudus, 7.
Pugnet, Marie, épouse Guitard, 48 ans, sans profession, boulevard Gambetta, 129.

Arrondissement de Cahors

LIMOGNE — La foire de samedi n'a pas eu l'importance qu'elle aurait eu à cause de la grande chaleur qu'il faisait. Si la sécheresse persiste, les secondes récoltes telles que tabac maïs et pommes de terre paraissent bien compromises. Il serait grand temps que la pluie arrivât.

Le cours des bestiaux était à peu près nul, pas de transactions.

Céréales. — Blé nouveau 19 à 20 fr. l'hectolitre, ancien 21 fr. avoine 7 et 8 fr. fèves 15 fr.

Volaille 0, 75 c. le demi-kilo, œufs 0,70 c. la douzaine.

LUZÉCH. — Election au Conseil d'arrondissement. (Scrutin de ballottage).

COMMUNES	M. PAGÈS rép.	M. LAPORTE réact.
Albas.....	149	33
Anglars-Juillac....	75	21
Bélaysse.....	73	25
Caillac.....	71	70
Cambayrac.....	38	11
Castelfranc.....	120	17
Carnac-Rouffiac...	88	33
Douelle.....	156	82
Luzéch.....	161	141
Parnac.....	49	58
St-Vincent.....	185	39
Sauzet.....	114	29
Villesèque.....	171	33
	1450 élu.	592

Nos félicitations à M. Pagès, pour ce beau succès.

GIGOUZAC. — Querelle de ménage !...

— Samedi dernier, monsieur B... et sa jeune femme dépiquaient du blé. A un moment donné, M^{me} B. disparut derrière une meule de paille. Son absence dura une demi heure environ. A son retour, le mari qui depuis quelque temps faisait des scènes de jalousie à sa femme, tira sur cette dernière deux coups de fusil. Le premier coup ne porta pas, mais le second atteignit M^{me} B. au côté.

Un docteur aussitôt appelé a constaté que 40 grains de plomb environ avaient atteint M^{me} B. dont les jours ne sont cependant pas en danger.

Une enquête a eu lieu, mais la blessée ayant refusé de porter plainte, l'affaire en restera là, sans doute.

Arrondissement de Figeac

CORNAC. — Découverte d'un cadavre

— On vient de découvrir, dans un bois de la commune, le cadavre d'un individu.

Renseignement pris, ce cadavre est celui d'un nommé Boulangé qui avait été vu la veille demandant l'aumône dans le bourg de Cornac.

M. Bénéchie, docteur-médecin à Glanes, requis par M. le maire pour procéder à l'examen du cadavre, a déclaré que depuis plusieurs années il donnait gratuitement des soins à cet individu qui était atteint d'un cancer à l'intestin, et que la mort était certainement naturelle.

Le cadavre ne présentait du reste aucune trace de violence ni de contusion, toute idée de crime doit être écartée.

Arrondissement de Gourdon

UZECH. — Les moissons sont terminées :

beaucoup de paille, mais peu de grain. La sécheresse sévit depuis plusieurs mois,

toutes les récoltes qui doivent se faire en automne, maïs, pommes de terre, le vin, les noix, sont aux trois quarts perdues.

L'année qui va s'écouler sera encore plus pénible que la précédente.

Pour des leçons de français, d'allemand, pendant les vacances, — s'adresser à M. Arnal fils, rue Nationale, 33, au 1^{er}.

BULLETIN FINANCIER

La tenue des cours est très satisfaisante, mais comme nous sommes à l'époque de l'année pendant laquelle les affaires sont ordinairement les plus calmes ; la pénurie des transactions actuelle n'a rien que de très naturel.

Le 3 0/0 se traite à 103,57, le 3 1/2 0/0 à 106,20. Le Crédit Foncier s'inscrit à 687, le Crédit Lyonnais à 875, le Comptoir National d'Escompte à 595 et la Société Générale à 550.

Les fonds étrangers sont fermes notamment l'Extérieure Espagnole qui est en hausse par suite de nombreux rachats.

Au comptant, les obligations Ville de Paris 1886 qui seront converties en septembre prochain sont demandées à 406,50.

L'Assurance sur la vie

Tout père de famille soucieux de l'avenir des siens a le devoir de contracter une assurance sur la vie, mais il agira sagement en ne s'adressant qu'à une compagnie de premier Crédit.

La Nationale vie se recommande par l'importance de ses réserves libres qui sont telles que l'on dit qu'elle est la plus riche des compagnies d'assurance sur la vie.

Bibliographie

CARTES TARIDE

L'éditeur TARIDE vient de faire paraître, dans la magnifique série de ses nouvelles **CARTES CYCLISTES DE FRANCE** au 1/250 000^{me} format 90x70, une carte en **trois couleurs** qui intéresse tout particulièrement notre région. C'est la une heureuse aubaine, non seulement pour les cyclistes et les routiers qui la réclamaient depuis longtemps, mais indistinctement pour tous nos concitoyens qu'elle séduira par sa formule neuve, claire et pratique, — une bonne carte régionale étant à chacun indispensable et d'utilité première.

Voici le rayonnement de cette carte qui figure au catalogue des Cartes TARIDE sous la désignation de :

CARTE DU SUD-OUEST DE LA FRANCE
De Bordeaux à Toulouse

Agen, Albi, Arcachon, Auch, Bayonne, Bazas, Bordeaux, Carca-sonne, Castelsarrasin, Castelsarrasin, Castres, Condom, Dax, Gaillac, Gourdon, La Réole, Lavaur, Lectoure, Lezard, Limoux, Marmande, Mauléon, Miranda, Moissac, Mont-de-Marsan, Montauban, Muret, Nérac, Orlon, Orthez, Pamiers, Pau, Rodez, Saint-Sever, Toulouse, Villeneuve-d'Agén, etc.

Cette carte, par son prix de 0,50 centimes, est à la portée de toutes les bourses et se trouve en vente, dans un étui, chez tous les libraires, et à Paris, 18-20, Boulevard Saint-Denis, chez l'éditeur A. TARIDE, qui en fait l'envoi **franco** contre mandat ou timbres-poste.

A PROPOS DE JASMIN

Les Cadets de Gascogne, les Félibres du Midi et l'élite de nos populations méridionales se préparent à célébrer, sur les bords de la Garonne, le centenaire du grand troubadour dont le génie fut l'initiateur du mouvement littéraire appelé par Alphonse Daudet : « le glorieux renouveau de la langue romane ».

On parlera de lui, on redira le charme de sa poésie, mais ses œuvres, qui les connaît, en dehors du cercle restreint de ceux qui possèdent sa langue, et des « romanisants » de profession.

Ses poèmes, où l'idylle et le drame s'unissent en de purs chefs-d'œuvre, méritent, eux du moins, de ne pas tomber dans l'oubli. Pour les faire connaître au dehors, dans les milieux « francimans » où le « patois » n'est point en honneur, M. Alexandre Westphal vient non de traduire, mais d'interpréter en vers français, les principaux d'entre eux, ceux qui ont établi la gloire du poète-coiffeur, lorsqu'il allait, avec son talent merveilleux d'artiste, les déclamer de ville en ville, au bénéfice des pauvres ou d'amis besogneux : *l'Aveugle de Castel-Culier*, *le voyage à Marmande*, *Françounette*, *Marthe la folle*, etc.

Son petit livre, qui arrive à son heure, sera un souvenir tout indiqué pour ceux qui prendront part aux fêtes du centenaire, et, pour les autres, un moyen de s'initier à l'enthousiasme que provoqua, dans nos pays de langue d'Oc, le poète agenais dont la bonté égala le génie, et qui eut nom Jacques Jasmin.

Le volume, (in-12 élégant) 112 p., intitulé *Poèmes rustiques*, est en vente à Agen et dans les principales librairies du Midi, au prix de 1 fr. 25.

Une édition de luxe, (édition du centenaire) 50 exemplaires numérotés, pour amateurs, se vend au prix de 3 fr. 50 chez M. Coueslant, imprimeur-éditeur à Cahors.

50 DATES HISTORIQUES

Les élèves de l'enseignement secondaire et surtout de l'enseignement primaire n'ont pas toujours une idée nette des grandes périodes et des grandes dates historiques.

L'enseignement patriotique et l'enseignement civique en souffrent. M. André, ancien élève de l'école normale supérieure de Saint-Cloud, professeur d'école normale, inspecteur de l'enseignement primaire à Cahors, vient de résumer la vie nationale en 53 tableaux muraux, renfermant 53 grandes dates historiques (Périodes, grands événements intérieurs ou extérieurs).

En les placardant sur les murs des écoles primaires, des lycées et collèges, des écoles normales, des salles de classe et des salles d'étude, les élèves apprendront l'histoire en quelque sorte à leur insu, sans effort et sans travail.

Un certain nombre de municipalités ont même manifesté le désir de placer ces tableaux muraux dans les salles de mairie, puisqu'ils résumant la vie nationale et peuvent servir à l'instruction des citoyens.

Ces tableaux, bien composés établis sur du parchemin, serviront, de plus, à décorer les salles de classe et les salles de mairie.

Le cadre de chaque tableau est tricolore, et les dates ressortent clairement, même à une distance assez grande.

Prix des 53 tableaux pris chez M. Coueslant, imprimeur-éditeur, rue des Capucins, n° 1 : 5 francs.

BONNE OCCASION

A VENDRE

Petite **voiture anglaise** à quatre places avec ânesse des Pyrénées. S'adresser au bureau du journal.

LE COCHER 606

Deuxième partie

IV

LE FILS PERDU

Tiret était à Néers en visite, comme un ami de passage, avec l'oncle d'Hélène et personne ne savait encore pourquoi il y venait.

Hélène ne voulait pas raconter ce qu'elle avait entendu de la conversation de Marie et de Tiret, sans connaître entièrement ce qui s'était passé entre eux.

Malgré sa jeunesse et son inexpérience, elle se disait que la colère de Marie devait avoir pour cause des faits plus graves qu'une simple antipathie. Tiret l'avait insultée, prétendait-elle. Cela gênait Hélène de songer à épouser un homme que son amie n'estimait pas.

Sa légèreté n'allait pas jusqu'à faire bon marché de l'honneur. Cette folle tête avait un cœur haut placé, et si Anatole n'avait pas représenté pour elle le Paris de ses rêves, elle l'aurait chassé à l'instant même. Mais il était si bien habillé, si irréprochable des pieds à la tête, que cela plaïda les circonstances atté-

nantes en faveur du coupable.

Elle résolut d'attendre.

Anatole était sorti de chez sa fiancée dans une grande agitation : autrefois en pareille circonstance, il serait parti sur l'heure pour éviter tout désagrément, mais Hélène était sa planche de salut.

« Au fait, que dirait Marie?... Tout !... N'était-elle pas la fiancée de Johnson, son prétendu frère, en réalité son ennemi ? »

VI

UNE RENCONTRE

Absorbé par ses pensées désagréables, Anatole se promenait au hasard, et, sans s'en douter, il dirigea sa promenade vers la villa d'Anna Bell : ainsi l'appelaient-on à Néers.

— C'est presque comme aux environs de Paris, cette villa, pensait-il en regardant à travers la grille.

Quelques minutes après, Anna Bell, ayant aperçu de loin le curieux, s'avança vers lui, ne sachant pas trop à qui elle avait affaire, mais, dans le désœuvrement de la campagne, tenant à deviner ce qu'il cherchait.

Lui l'avait parfaitement reconnue.

Anna eut bien voulu l'éviter au dernier moment. Elle lui ouvrit cependant d'un air gracieux.

— Tout le monde est donc à Néers ? lui dit-il. Que faites-vous dans ce pays perdu ? Venez-vous pour consoler mon exil ! Allez vous m'aider à y vivre, me faire oublier que je me marie ? car je me marie, le croiriez-vous ?

— Qu'y puis-je ? dit froidement Anna.

— Vous pourriez m'en empêcher... Ma place

n'est-elle pas à vos pieds.

Il s'inclinait.

— C'est inutile, pas de frais, assez

— Vous m'en voulez donc toujours ?... de quoi ! je ne l'ai jamais su. Faisons la paix, belle boudeuse...

— Non...

— Capricieuse !... pensez vous encore à vos jalousies d'autrefois, à Marie Favrot ? C'est elle avouez-le qui nous a séparés ?

— Non, c'est Marie d'Hersel.

— Encore ce nom ! Vous allez m'expliquer cela. Tout le monde parle ici de cette petite fille. Elle a l'air d'une duchesse, c'est assomant !

— Vous n'en pensez pas un mot ; elle a l'air de ce qu'elle est.

De la fille de Levignan d'Hersel, que des revers de fortune avaient réduit à endosser la livrée de cocher et qui a retrouvé sa tante et son château à Néers, où il habite maintenant avec Marie, madame Favrot et Cécile.

— Oui, toutes gens qui me détestent !...

— Rassurez-vous vous n'êtes pas le seul.

— Ah !... vous aussi ?

Tiret la regarda et un éclair de joie passa à travers ses paupières.

— Moi je suis là, je vous défendrai !... Si j'avais su... autrefois !... Mais vous paraissiez vous intéresser à cette fille ! Ainsi, vous la haïssez ?

— Vous voulez savoir trop de choses, monsieur. Votre visite a assez duré. Si vous vous mariez, il est inutile qu'on vous voie chez moi.

— Mon mariage m'ennuie. Accompagnez

moi un peu, proposa-il à Anna. Je me suis perdu dans un sentier désert pour venir jusqu'ici ; on ne nous apercevra pas, et j'aurai le bonheur de causer avec une personne que j'ai aimée !...

Anna consentit. Un violent combat se livrait dans son cœur. Elle se disait que le démon de la vengeance lui envoyait Anatole. Cet homme était capable de tout. Il l'avait sensuellement adorée. D'un mot elle pouvait encore le subjugué, et alors...

Anna pensait à Levignan et à Cécile, à leur prochain mariage. Elle espérait qu'Anatole trouverait un moyen pour l'empêcher...

— Si vous vous mariez dans le pays, reprit-elle, vous aurez le plaisir de voir M. d'Hersel, l'ancien cocher, conduire à l'autel mademoiselle Cécile Favrot l'institutrice.

— Ce sera amusant, ricana Anatole en retournant sa moustache.

— Ce sera peut-être tragique !...

— Vous dites cela !...

Anatole regardait Anna avec surprise. Le masque de la jeune femme était devenu rigide. Ses yeux lançaient des flammes, et sur son front sombre, sur son visage pâle, brillaient comme deux étoiles.

— A qui en avez-vous ? lui demanda-t-il.

Elle lui serra fébrilement le bras.

— Ecoutez : vous me parliez tout à l'heure de me servir, de me défendre au besoin ?... Eh bien ! si vous êtes sincère, je compterai sur vous, Est-ce dit ?

(A suivre.)

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales.
7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.**

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposées dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

Bibliographie

VIENT DE PARAÎTRE

NOUVEAU COURS DE MORALE

Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

L'Enseignement Moral à l'École primaire

par F. VIALA, instituteur public

Avec une préface de M. MOURGUES, insp. prié

Livre de morale pratique et de lecture courante

1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS

Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
au capital de 700.000 francs

Siège social : rue Jacob, 56, à Paris

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure colorisée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. L. Hébert, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets de libre circulation

POUR LES PLAGES DE BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans délivre à titre d'essai, pendant la saison d'été de 1898, jusqu'au 31 Octobre 1898, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1^o Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay, 1^{re} classe 100 fr. ; 2^e classe 75 fr.

2^o Pour toute gare du réseau située à plus de

500 kilomètres de Savenay. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres, 1^{re} classe de 0 fr. 1344 ; 2^e classe de 0 fr. 09072.

Billets. — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1^{er}, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le 2^e, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le 3^e, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 Novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,10x0,06, sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

HOTEL DE LA COMPAGNIE D'ORLÉANS
à Vic-sur-Cère (Cantal)

ouvert du 1^{er} juin au 15 octobre de chaque année

L'hôtel est au milieu d'un parc clos et boisé de cinq hectares, à côté d'une forêt.

Altitude : 750 mètres au-dessus du niveau de la mer.

A cinq minutes à pied de la station de Vic-sur-Cère. — Omnibus à tous les trains.

Voisin de l'établissement hydrothérapique et de la source minérale.

Voisin d'un casino avec troupe d'opérette et de comédie jouant pendant la saison.

Éclairage électrique dans toutes les chambres. Grande salle à manger de 100 couverts. — Restaurant. — Billard. — Grande véranda fermée, de 40 mètres de longueur.

Distribution à tous les étages d'eau potable reconnue de pureté exceptionnelle par l'Institut Pasteur.

55 chambres à un et deux lits.
Balcons. — Belle vue sur la vallée de la Cère et sur la montagne.

Jeu de lawn-tennis.
Bains dans l'hôtel.

Boîte aux lettres dans l'hôtel.
Télégraphe à la station et à la ville.

Location de voitures pour excursion.
La ville de Vic-sur-Cère, chef-lieu de canton, compte 1,700 habitants. — Église.

FACILITÉS DONNÉES AUX VOYAGEURS PARTANT DE PARIS POUR ALLER EN VACANCES SUR LE RÉSEAU D'ORLÉANS.

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, dans le but de faciliter aux Parisiens les déplacements d'une certaine durée, à la campagne, pendant la saison d'été, vient de soumettre à l'Administration supérieure la proposition d'émettre des billets d'aller et retour de famille en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, dans les conditions suivantes :

Ces billets sont délivrés au départ de Paris pour toute gare du réseau située à 300 kilom. au moins. Ils comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux ; autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux. L'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques peuvent prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille. Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter dans toutes les gares du parcours.

La durée de validité des billets est d'un mois, non compris le jour du départ ; elle peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 par période.

Les billets sont délivrés du 15 Juillet au 1^{er} Octobre. Les voyageurs peuvent cependant commencer leur parcours après cette date, étant entendu que, dans ce cas, la durée de validité des billets expire le 1^{er} Novembre ou moyennant prolongation payante, le 15 Novembre au plus tard.

Fête de l'Assomption

15 août 1898

A l'occasion de la Fête de l'Assomption,

la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Lundi 22 août les Billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés, aux conditions de son Tarif spécial G. V. n^o 2, du Vendredi 12 au Dimanche 21 août inclus.

Ces Billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 22 août.

Gare de Paris-Austerlitz (Gare d'Orléans)

SERVICE DES BAGAGES

Avis

En vue d'éviter les encombrements qui se produisent à la gare de Paris-Austerlitz, au moment du départ pour les stations balnéaires et thermales, on ne saurait trop engager les voyageurs à prendre leurs billets et à faire enregistrer leurs bagages à l'avance. Les voyageurs peuvent s'affranchir de toute sujétion à cet égard en s'adressant au bureau des Voyages Duchemin, rue de Grammont, 20. Pourvu que la demande lui en soit faite vingt-quatre heures au moins à l'avance, ce bureau se charge de prendre les billets et, moyennant une légère redevance (0 fr. 30 c. par 10 klog. ou fraction de 10 klog. ; minimum de perception : 2 fr. 50 c.), d'enlever les bagages à domicile, de les transporter à la gare et de les faire enregistrer.

De même, à leur arrivée à Paris-Austerlitz, les voyageurs pourront faire effectuer la livraison de leurs bagages à domicile, en s'adressant au bureau spécial établi à la gare d'Orléans, moyennant le paiement de 0 fr. 30 c. par 10 kilogrammes ou fraction de 10 kilogrammes, avec minimum de perception de 1 franc à domicile et 2 francs en consigne par commande. Ce prix comprend la montée des colis aux étages.

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même l'absence de colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations des carnets d'étiquettes gom-mées et des liasses de fiches, au prix de 0 fr. 05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLET D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Beg-Mell, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :

Chez M^{me} ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.

— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

SPLENDIDE ALBUM

GRAND SUCCÈS !

MON VOYAGE EN SUISSE

VIENT DE PARAÎTRE LA

HUITIÈME LIVRAISON

Avec 36 vues photographiques consacrées à

NEUCHÂTEL, JURA-NEUCHÂTELOIS

et les environs : Motiers, Travers, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets, Le Chatelat, Eords et Bassin du Doubs, etc.

SOMMAIRE DES LIVRAISONS PARUES

- 1 — Lac Léman.
- 2 — Genève.
- 3 — Vaud, Bas-Valais.
- 4 — Haut-Valais.
- 5 — Oberland Bernois.
- 6 — Berne, Thoune.
- 7 — Fribourg, Gruyère.

SOMMAIRE DES PROCHAINES LIVRAISONS

- 9 — Soleure, Jura Bernois.
- 10 — Olten, Bâle.
- 11 — Aarau, Baden.
- 12 — Lucerne, Unterwalden.
- 13 — Lac des 4 Cantons, Righi, Pilate.
- 14 — Brunnen, Gothard, Lugano.
- 15 — Saint-Gall, Appenzel.

La collection complète se composera de 20 livraisons ; chaque livraison est vendue au prix de 60 cent. — Souscription pour les 20 livraisons 12 fr., franco 14 fr.

En vente chez tous les libraires, les marchands de journaux

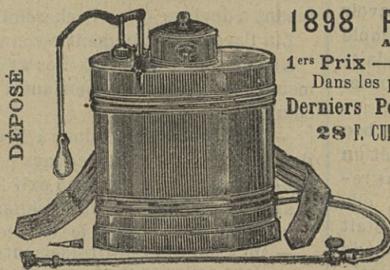
Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre OMÉGA

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.